

## Note d'information n°2

### Organisation du Parc d'Assistance



### Principaux Rappels :

Afin de permettre la bonne tenue de l'épreuve, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir respecter les consignes ci-dessous :

### Moyens humains

- Limiter le nombre de personnes à 6 par tentes placées dans le parc d'assistance (4 personnes dédiées à l'assistance + équipage)
- **L'accès au parc d'assistance est réglementé et autorisé uniquement au personnel d'assistance**

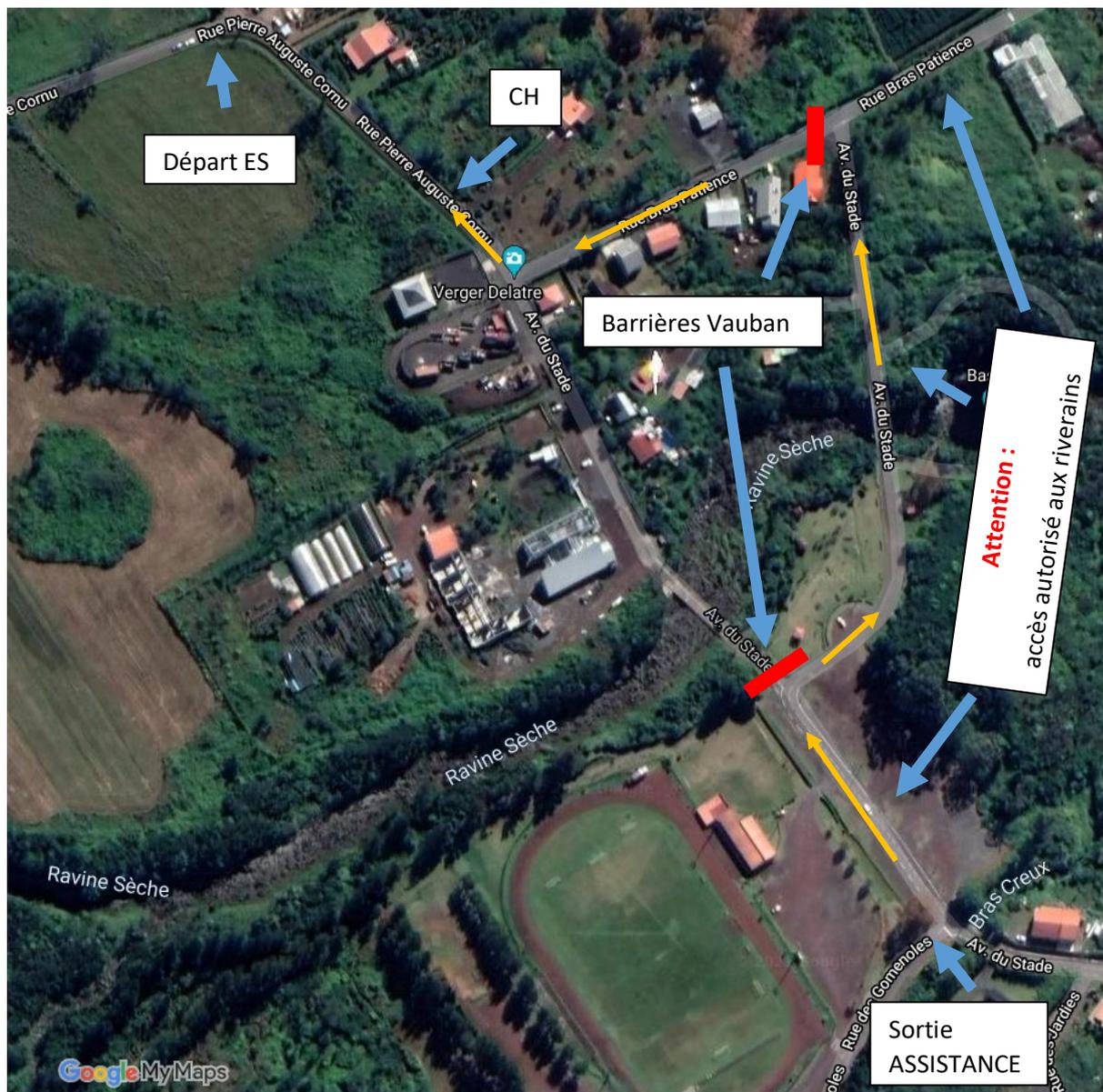
## Covid

- Pass sanitaire obligatoire
- Respecter les gestes barrières et les règles de distanciation
- Porter obligatoirement le masque
- Ne pas inclure dans vos équipes d'assistance, toute personne présentant des symptômes

## Propreté

- Les mairies ont consenti de gros efforts pour l'organisation du rallye. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir ramasser vos déchets et de veiller à la propreté du site lors de votre départ.

## Liaison Sortie de Parc d'assistance à ES Arums



La portion de rue comprise entre la sortie du parc d'assistance et la rue Bras patience reste ouverte aux riverains, aussi nous vous serions reconnaissants de bien vouloir **respecter le code de la route** sur cette liaison et d'adopter une allure de circonstance.

**Nous vous remercions de bien vouloir sensibiliser votre entourage sur les règles à respecter.**

Nous comptons sur votre esprit sportif et votre civisme.

Le comité d'organisation



12B allée de la Vanille – Lot la confiance  
97470 Saint-Benoit  
Siret : 88419662700019 - APE : 9312Z